

Initiation à la tenue de permanence

28 novembre 2022

Fiche pédagogique / Cas d'étude pour exemple

Logement, remboursement du dépôt de garantie

J'ai quitté le logement que je louais depuis 4 ans et au moment du départ, un état des lieux a bien été réalisé en présence des deux parties. Aucune dégradation n'a été constatée. Pourtant je ne parviens pas à me faire rembourser le dépôt de garantie versé à l'arrivée.

Impossible de le récupérer à ce jour et cela fait 3 mois que ça dure. »

Que puis-je faire pour être récupérer mon argent ?

Télécharger la fiche complète en pièce jointe.

Info pratique - Fiche N°19 - 25 novembre 2022